



MAIRIE

73730 SAINT PAUL SUR ISERE

✉ mairie.stpaulsurisere@wanadoo.fr

04.79.38.20.83

## AVIS N°03-2019

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE RENTREE 2019

Les parents des communes d'Esserts-Blay, Rognaix et Saint Paul sur Isère qui souhaitent inscrire leurs enfants en maternelle pour l'année scolaire 2019-2020 sont invités à se présenter à la mairie de Saint Paul sur Isère, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile les jours suivants :

- **Du 1<sup>er</sup> au 09 avril 2019 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 15 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30.**

En cas d'impossibilité de se présenter à ces dates, merci de prendre contact avec la mairie de Saint Paul sur Isère au 04.79.38.20.83.

L'inscription pour l'admission sera enregistrée, **par la directrice**, à l'école maternelle les :

- **Mardi 30 avril 2019 de 16 h 45 à 18 h 30**
- **Jeudi 02 mai 2019 de 16 h 45 à 18 h 30**

En cas d'impossibilité de se présenter à ces dates, merci de prendre rendez-vous par téléphone avec l'école au 04.79.38.21.45 avant le 23 avril 2019.

Apporter :

- **Le certificat d'inscription de la mairie**
- **Le Carnet de santé avec vaccinations à jour**
- **Un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école**
- **Une copie du jugement précisant la garde des enfants pour les parents séparés**



Le Maire

M. MICHAULT Patrick